

RÉFÉRENCE : EC/DESA/GGIM (8)

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments aux représentants permanents des États Membres et aux observateurs permanents des États non membres auprès de l'Organisation et a l'honneur d'inviter leurs gouvernements respectifs à désigner un expert ou plusieurs experts en vue de la huitième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui se tiendra au Siège de l'Organisation à New York du 1<sup>er</sup> au 3 août 2018. L'ordre du jour provisoire de la session sera publié sous la cote E/C.20/2018/1.

La présente invitation fait suite à la décision 2018/225 que le Conseil économique et social a adoptée le 18 avril 2018. La participation des experts est à la charge des gouvernements.

Le Comité d'experts a été créé pour offrir un espace de coordination et de dialogue entre les États Membres, ainsi qu'entre ceux-ci et les organisations internationales compétentes, sur toutes les questions liées à la gestion de l'information géospatiale. Il vise à promouvoir et à améliorer la coordination et la cohérence de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale dans divers domaines (définition des politiques, élaboration des normes, renforcement des capacités et établissement de codes de bonnes pratiques) et à renforcer l'interopérabilité et le partage des données et services géospatiaux. Dans le mandat approuvé par le Conseil économique et social, il est demandé aux États Membres de désigner des experts ayant des connaissances spécialisées dans les domaines interdépendants que sont la topographie, la géographie, la cartographie, la télédétection, les systèmes d'information géographique terrestre et maritime et la protection de l'environnement.

Pour faciliter les préparatifs de la session du Comité, les gouvernements voudront bien communiquer au Secrétaire général, dans les meilleurs délais, les noms des experts qu'ils auront désignés pour participer aux débats et les autres renseignements les concernant. Le Secrétaire général saisit cette occasion pour inviter les gouvernements qui souhaitent présenter un rapport de pays à le faire conformément aux procédures énoncées dans le document E/C.20/2018/INF/1. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web du Comité à l'adresse suivante : <http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/8th-Session/> (en anglais uniquement).